

SIVOM DU HAUT COMMINGES
 17 avenue de Luchon
 31210 GOURDAN POLIGNAN

N° 2025/01

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
 DU COMITÉ SYNDICAL INTERCOMMUNAL**

OBJET : Comité syndical du 20 février 2025 – Absence de quorum

L'an deux mille vingt cinq

Le 20 février

Le Comité Syndical, également convoqué, s'est tenu à la salle des fêtes de Seilhan sous la présidence de Monsieur Serge LARQUÉ.

Etaient présents :

M MORA - M. BERRE - M. GRAIN - M. HERVAS – M. CHAPOT - M. LARQUE Serge – M. COLLA - M. CARCY – M. BORDERES – M. CASTEX - M. SARRAUTE – M. SANS – M. SALVATICO - M. RENAUD – MME VIGNEAUX – M. AUGUSTE – M. SAULNERON – M. DESERT-LACAY - MME TOUZAN – MME VIVOT – M. VERDIER - M. SAVAZZI – M. DOUCET -- M. MIGLIAVACCA – M.BARON – MME MARTIN – M. DUBOIX - M. CALMEL – MME BARTHIE-FORTASSIN – MME BACHY -

Excusés :

M. LOUSTAU donne procuration à M. CALMEL

M. PUIGDELOOSAS donne procuration à M. CASTEX

M. DEU donne procuration à M. SARRAUTE

Date de convocation : 14/02/2025

Monsieur le Président précise que lors du comité Syndical du 20 février 2025, le quorum n'a pas été atteint.

Un deuxième Comité Syndical va être convoqué le 4 mars 2025, pour délibérer avec le même ordre du jour.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical vote

Vote : 33 Présents : 30 Pour : 33 Contre : Abstentions :

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme

Le Président,

